

Le p'tit Fleurion

N° 61

FÉVRIER
2026

Edito du Maire

Chères Fleurionnes, chers Fleurions,

La météo de ce début d'année 2026 nous a surpris avec, successivement, sur la même semaine, un épisode neigeux suivi de la tempête Goretti.

En cette période de réserve pré-électorale, nous devons respecter les règles du débat démocratique donc nous ne pouvons évoquer, dans ce bulletin, ni bilan, ni projets.

Que ce moment de transition nous amène à réfléchir à notre attachement à notre commune et à notre volonté de la développer et de respecter notre environnement.

A travers ces prochaines pages, nous reviendrons sur les derniers jours de 2025 et les premiers de 2026. Puis, nous saluerons et remercierons nos associations pour leurs animations qui renforcent le lien social. Grâce à leurs agendas, vous trouverez les dates des prochaines manifestations. Ne les manquez pas !

Bonne lecture.
Très cordialement



Daniel VESVAL,
Maire

SOMMAIRE

- 2025 : c'est fini ! p. 2
- Bonjour 2026 p. 3
- Associations p. 4-7
- Etat-civil / Enfants p. 8

Contactez la Mairie

10 Rue de l'Eglise - 50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie@fleury50.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr



2025 : C'est fini !

Samedi 6 décembre à 16h

Téléthon



Comme l'année précédente, M. Le Maire a reçu les cyclistes fidèles à leur engagement pour le Téléthon et a remis à M. ANGER un chèque de 150 € au nom de la Municipalité et M. Christian PELLERIN, Président, un chèque de 250 € pour le Comité des Fêtes.

Jeudi 18 décembre à 18h30

Remise chèques cadeaux aux agents communaux

Lors de cette petite cérémonie, M. Le Maire a félicité et remercié les membres du personnel communal pour leur implication dans leur travail au quotidien et leur a remis des chèques cadeaux. Pour clôturer, le Conseil municipal et les agents ont partagé le verre de l'amitié.



Jeudi 18 décembre Repas de Noël à la cantine



Les réjouissances ont commencé ce jeudi midi par un repas de fête qui a ravi les enfants !

Au menu : surimi mayonnaise - pintade - gratin dauphinois - poêlée de champignons - fromage - Sundae caramel et, cerise sur le gâteau, un Père Noël en chocolat !

Vendredi 19 décembre

Le Père Noël à l'école



Après avoir regardé le film « Ce Noël-là », les enfants du RPI ont eu la joie de rencontrer le Père Noël qui leur a distribué des cadeaux (livres et chocolats) offerts par les municipalités de Fleury et La Bloutière.

Après un goûter de fête, les élèves ont pris le chemin des vacances !!!!

Eglise : Tradition de Noël



Un grand merci à Jean CADET d'avoir, comme tous les ans, installé la crèche dans l'église.



Les 5 et 6 janvier

La neige s'est invitée



Le 1^{er} week-end de l'année a été particulièrement froid et la vigilance orange neige et verglas a été diffusée dès le dimanche 4 janvier. Les chutes de neige ont commencé le dimanche soir et Fleury s'est réveillé, le lundi 5 janvier, sous un épais manteau blanc. Les flocons sont tombés jusqu'au mardi 6 janvier midi.



Malgré le travail des sapeurs-pompiers pour dégager les axes principaux, le réseau secondaire a dû patienter parfois jusqu'au redoux mercredi 7 janvier.

La tempête Goretti s'est déchaînée :

ALERTE ROUGE le 9 janvier



Des vents particulièrement soutenus, avec de violentes bourrasques, ont traversé notre département dans la nuit du 8 au 9 janvier. Face à cet événement d'une intensité exceptionnelle, un message FR-ALERT a été diffusé dans la matinée du jeudi 8 janvier afin d'alerter la population de l'arrivée de la tempête et de rappeler les consignes de sécurité. Un message de fin a été adressé vers 8h00 vendredi 9 matin tout en maintenant un haut niveau de vigilance, notamment dans les déplacements. La diffusion rapide et massive de ces messages conjuguée au respect des consignes a largement contribué à l'absence de victimes.

Vendredi 9 janvier à 18h30

Vœux du maire



C'est en présence de Mme Martine LEMOINE, Conseillère Départementale, M. Charly VARIN, Président de Villedieu Intercom et Conseiller Départemental, M. Patrick ORANGE, Maire de La Bloutière, des représentants de la Gendarmerie de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny, que Daniel VESVAL, Maire, a présenté ses vœux aux habitants de Fleury.

Puis, un temps d'échanges a réuni les élus et les habitants autour du verre de l'amitié.

Vendredi 9 janvier

Repas élus / agents communaux



A la suite de la cérémonie des vœux, les élus et les agents communaux ont partagé un repas dans une ambiance conviviale.

Association des Parents d'Élèves (A.P.E)

Marché de Noël

Les membres de l'A.P.E. saluent une belle affluence en ce **samedi 6 décembre** après-midi et remercient les bénévoles qui ont apporté leur aide pour le succès de cette manifestation.

La version proposée cette année de répartir les 15 stands à l'extérieur, dans la cour et sous le préau de l'école, et à l'intérieur de la salle des fêtes a satisfait visiteurs et participants.



Comité des fêtes

Samedi 10 janvier

Démontage des illuminations

Après le démontage des illuminations, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un repas offert par le Comité des Fêtes au cours duquel **Christian PELLERIN**, Président, a rendu un **vibrant hommage à Jean CADET**, Président d'Honneur, pour son implication depuis de longues années.



AGENDA du Comité

- 20 février** : assemblée générale, ouverte à la population, avec élection du bureau
- 7 juin** : brocante
- 15 août** : fête communale
- 3 octobre** : repas Moules- Frites
- 23 octobre** : repas des bénévoles
- 28 novembre** : montage des illuminations



Club du 3^{ème} âge

Jeudi 11 décembre

Visite des illuminations dans l'Orne

Après un pot d'accueil à la Michaudière en fin d'après-midi, les participants sont remontés à bord du car pour une parenthèse enchantée, commentée par une guide locale, à travers les villages illuminés qui rivalisent d'originalité. Puis, après un circuit de 80 kms passant par Beauchêne, Lonlay-l'Abbaye, Rouellé, Saint-Roch-sur-Égrenne, Saint-Mars-d'Égrenne, Passais, Montilly, Saint-Fraimbault et Céaucé, retour à la Michaudière pour un repas de Noël. La soirée s'est terminée par une promenade dans les jardins illuminés du domaine.



Associations

Club du 3^{ème} âge

Samedi 13 décembre midi

Repas de Noël du Club

Tables joliment décorées avec des objets fabriqués par les membres du Club pour ce repas de Noël qui a réuni 75 personnes environ. Au cours du repas, il a été proposé aux participants de procéder à l'élection des membres.



AGENDA du Club



Samedi 28 février : repas choucroute de la mer ou Jambon au cidre gratin dauphinois. Kir offert - boisson en supplément - apporter vos couverts - possibilité vente à emporter. **Ouvert à tous sur réservation.** Tarifs : adulte 18 € / enfant 10 €

Samedi 11 avril : repas de Pâques du Club

Samedi 23 et dimanche 24 mai : loto à la salle des fêtes de Moyon. **Ouvert à tous.**

Lundi 15 et mardi 16 juin : voyage au zoo de Beauval. Départ de Fleury à 5h et retour le mardi vers 22h30. Avec restauration et hébergement en chambre double.

Tarifs : Adhérents 290 € / non adhérents 330 €
Supplément chambre individuelle 83 €

Du 4 au 9 octobre : voyage au Pays Basque
Séjour à la découverte de cette région au patrimoine riche.

Tarifs : Adhérents : 960 € / non adhérents : 1006 €
Supplément single : 155 €

Samedi 24 octobre à 15h : spectacle musical MONTE CHRISTO au Zénith de Caen. Redécouvrez l'oeuvre d'Alexandre Dumas dans une nouvelle adaptation en spectacle musical. Mélodies poignantes et scénographie grandiose ! Départ de Fleury à 13h15

Tarifs : Adhérents 80 € / non adhérents 99 €

Lundi 9 Novembre : déjeuner spectacle à Condé-sur-Vire : danses folkloriques péruviennes

Tarifs : Adhérents 60 € / non adhérents 78 €

Samedi 12 décembre : Repas de Noël du Club

25 février 2027 : spectacle SHEN YUN au Zénith de Rouen à 15h. A travers les danses, ce spectacle ne se contente pas seulement de vous faire vivre la splendeur de l'ancienne culture chinoise, il vous offre un aperçu divin...

Tarifs : Adhérents 130 € / non adhérents 155 €

8 janvier

Renouvellement du bureau



- Agnès BARBIER : Présidente
- Christine DERVILLIERS : Vice-Présidente
- Lionel ROULIN : Trésorier
- Joëlle PERTHU : Trésorière Adjointe
- Philippe SEPREY : Secrétaire
- Hervé CARON : Secrétaire Adjoint



Membres : Liliane BISSON - Odile CHALIER - Jean DERVILLIERS - Gilbert ESNEULT - Paulette ESNEULT - Jacques PERTHU - Anne-Marie VENISSE

Associations

Club du 3^{ème} âge

Mercredi 14 janvier

Galette des rois



Même si tous n'ont pas trouvé la fève dans leur part de galette, nos aînés ont tous été les rois de ce mercredi après-midi !



INFORMATIONS



Le Club du 3^{ème} âge vous accueille à partir de 60 ans.

► Frais d'adhésion : 12 €

► Tous les 2^{èmes} mercredis après-midis du mois, le Club vous propose : jeux de société, de cartes, marche, activités manuelles...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Agnès BARBIER au 06 32 68 76 10

MERCI

Les membres du Club du 3^{ème} âge et la municipalité remercient :

- **Paulette ESNEULT** pour ses 15 années passées au sein du club dont 6 ans en qualité de présidente et qui reste en tant que membre
- **Jean CADET** qui arrête après plus de 20 ans en qualité de trésorier
- **Marie-Thérèse SALLIOT** qui arrête après environ 15 ans en qualité de membre du bureau.

Un GRAND MERCI à tous les 3 pour votre dévouement.

CLUB DE FOOT des Vétérans de Fleury et de Villedieu



Les matchs à domicile se disputent le vendredi à 20h.

19 juin à 18h : tournoi de foot vétérans au stade Pierre Guérin de Villedieu

Les personnes intéressées pour rejoindre le club de foot peuvent contacter Benjamin CORDON au 06.80.33.46.61.



Etat Civil

PACS

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes pacsés :

Mathilde LIGER et Maxime DELACOUR,
le 23 décembre 2025

Mélanie CHAIGNON et Allan LESELLIER,
le 23 décembre 2025

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères
condoléances à la famille de :

Sylvie HARVEY épouse GUERRIER,
le 8 décembre 2025

Pierre BLOUET, le 9 janvier 2026



Élections



RAPPEL :

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

⚠ Les inscriptions sur les listes électorales sont terminées depuis le 6 février 2026.

Ce délai peut-être reporté au 5 mars sous certaines conditions.

Une question ?

N'hésitez pas à vous renseigner vous auprès de la mairie.

Nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur notre commune ?

Nous vous remercions de venir vous faire connaître en mairie afin que vous soient remis les différents renseignements pratiques afférant à notre commune, tels que :



► sacs poubelles, calendrier ramassage,

► démarches administratives : inscriptions scolaires, cantine, listes électorales, ...

Rubrique enfants

LA MAIRIE DOIT ASSURER LA SÉRÉNITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS



La mairie établit DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Quand tu pratiques un sport collectif, comme le football ou le basket par exemple, tu sais qu'il y a **des règles du jeu**. C'est la même chose pour une commune : les habitants doivent s'organiser pour **respecter les autres et vivre dans l'harmonie**. La mairie agit en ce sens en prenant **des arrêtés municipaux** qui réglementent la vie collective.

LES ARRÊTÉS MUNICIPAUX concernent de nombreuses activités

Le principal objectif est d'**éviter les dangers** (accidents...) menaçant les habitants ainsi que **les gênes** (bruits...) occasionnés par la vie en société :

• **Sécurité routière** : la mairie organise le déplacement des voitures, des vélos et des piétons. Elle détermine ainsi les plans de circulation, limite la vitesse, peut interdire le passage des camions,...

• **Risques d'incendie** : la mairie peut, par exemple, à titre de prévention, interdire aux habitants de brûler des déchets dans leur jardin,...

• **Bon voisinage** : la mairie intervient en particulier au sujet des nuisances sonores, des animaux errants,...

• **Divers** : réglementation des cimetières, manifestations des associations,...